



LOIREAUXENCE

PROJET de TERRITOIRE

LA CHAPELLE ST-SAUVEUR : étude commerce



Au cours de l'année 2022, l'épicière actuelle nous informait de son départ en retraite courant de l'année 2023.

Parallèlement à la recherche d'un repreneur en cours par l'épicière actuelle, la commune étudie la possibilité de devenir propriétaire d'un local commercial en centre-bourg afin de favoriser le maintien de ce commerce en proposant un local commercial adapté.

Depuis le début de l'année 2023, la commune est accompagnée par le bureau d'études Auddicé (mandatée par la Banque des Territoires) et l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique. L'objectif est d'étudier les potentiels de mutations de quatre sites pour y implanter et faire perdurer le commerce de centre-bourg, voire y développer de l'habitat.

Plusieurs scénarii sont à ce jour à l'étude, qui s'est terminée à la fin du mois de juin. Une cohérence d'ensemble guide nos réflexions, afin de réfléchir à la complémentarité des projets à venir sur le centre-bourg de La Chapelle. **Une réunion d'informations à la population sera organisée à la rentrée.**



DES AMÉNAGEMENTS À L'ÉTUDE DANS LES CENTRES-BOURGS

BELLIGNÉ : étude centre-bourg

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Cœur de bourg du Département de Loire-Atlantique, qui porte sur les 4 centres-bourgs de Loireauxence, et dans le prolongement de la réflexion engagée sur le bourg de Varades, les élus de la commune nouvelle de Loireauxence ont sollicité le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour questionner le devenir du bourg de Belligné.



Le 1^{er} juin dernier (photo), les habitants de Loireauxence ont échangé sur ce sujet. Près d'une cinquantaine d'habitants ont répondu présent à la proposition de la commune.

Ce moment convivial a permis à chacun de s'exprimer autour de cinq thématiques :

- Les mobilités douces, en complétant un plan des mobilités douces idéal dans le centre-bourg,
- La place Saint-Martin, en questionnant ses usages actuels et à venir,
- Le patrimoine bâti et naturel du bourg, en s'interrogeant sur les éléments patrimoniaux à préserver dans le centre-bourg,
- Le devenir du futur ex-EHPAD, en se projetant sur l'aménagement possible du site,
- L'espace de la Prée Baron et de ses abords, en questionnant ses usages actuels et à venir.

Les habitants ont également pu donner leurs avis en mairies déléguées ainsi que sur les réseaux sociaux entre le 14 et le 30 juin.

Les résultats de la réunion publique participative du 1^{er} juin et les avis recueillis permettront de préparer les prochaines prises de décisions des élus.

Une restitution finale aux habitants de l'étude du CAUE est prévue en fin d'année 2023.